

CCE
du 12 mars 2009

Le point
d'étape
Crescendo 2
dans un
prochain
numéro

Remboursement
frais de
transport :
communication
prochaine
de la Direction
(pensez à garder
vos justificatifs)

Hue cocotte !



Super
Abondement
2009 :
300 %
plafonné à 600 €

Disponibilité de la Participation 2008 versée en 2009

La loi du 3 décembre 2008 va permettre, aux salariés qui le souhaitent, de demander le versement immédiat de leur Participation (comme l'Intéressement).

En s'appuyant sur cette information, et compte tenu des bons résultats de LCL, **FO LCL**, ainsi que le SNB et la CFTC, ont réitéré leur demande **d'une mesure pour tous les salariés** afin que la Direction témoigne de sa reconnaissance des efforts accomplis par l'ensemble du personnel.

Répondant à notre demande, Anne Broches (DRH de LCL) a reconnu :

- La qualité des résultats de LCL
- La nécessité d'accompagner « *ceux qui restent et continuent de s'investir* »
- Les conditions favorables pour ceux qui bénéficient du « **Départ Anticipé de Fin de Carrière** »
- Le caractère volontariste de la démarche de ceux qui souhaitent partir et ce, « *en toute connaissance de cause* »

Accédant à la revendication exprimée depuis longtemps par les trois organisations syndicales signataires de l'accord DAFIC (**FO LCL**, CFTC, SNB), la Direction décide d'accorder un **abondement exceptionnel de 300 % plafonné à 600 €**.

Pour **FO LCL**, cette mesure est une juste récompense pour tous les salariés.

Néanmoins, nous avons tenu à rappeler que nos demandes exprimées lors de la mobilisation du 29 janvier, restent plus que jamais d'actualité. **Nous appelons donc les salariés à soutenir les revendications syndicales le 19 mars prochain...!**

2008 : Bons résultats de LCL, oui mais...

Les bons résultats 2008 laissent cependant apparaître des points de faiblesse :

- Les commissions diminuent de 4,4 % et contribuent plus faiblement au PNB.
- L'augmentation de la part des comptes secondaires dans la base de clientèle : seulement **36 %** des clients domicilient leur salaire à LCL..! Où est la pérennité ?
- Les capitaux recueillis à l'occasion de l'opération « Taux boosté » vont-ils rester dans les comptes de LCL ?
- La constitution de provisions au 4ème trimestre confirmant ainsi **les situations financières fragilisées par la crise économique**, rencontrées par toutes les catégories de clientèle (Entreprises, Professionnels et Particuliers).

La Direction nous affirme être en état de veille sur tous ces sujets délicats. Le 1er trimestre 2009 laisse déjà entrevoir de bonnes performances sauf sur certains éléments clés du Plan de Développement : conquête des clients de plus de 16 ans, production des prêts à la consommation et immobiliers.

Tous en selle pour la « Dada »

Sous ce nom cavalier se cache le projet « **Distribution et Affectation Dynamique des Activités** ». Il s'agit de **redistribuer au plan national les tâches selon la charge et l'effectif des équipes**. Après un galop d'essai d'avril à juin, si les « montures » passent les haies, le déploiement du dispositif sera enclenché dans le 2ème semestre. Espérons que nos collègues des UAC ne seront pas reconvertis au trot....!

Après moult réorganisations, les salariés de la DSBa (dont l'effectif a fondu de 600 ETP depuis le 31/03/2007) vont devoir cravacher pour relever ce nouveau défi...

Manifestez votre mécontentement en vous mobilisant le 19 mars !